



Communiqué de presse

Luxembourg, le 16 octobre 2018

En 2019, les audits seront centrés sur les défis auxquels l'UE est actuellement confrontée, selon la Cour des comptes européenne

La Cour des comptes européenne publie aujourd'hui son programme de travail pour 2019, dans lequel elle présente en détail ses priorités d'audit et les rapports qu'elle prévoit de publier l'an prochain. Ses travaux, qui porteront sur un large éventail de questions reflétant les défis auxquels l'UE est actuellement confrontée, consistent de plus en plus à évaluer si les politiques et programmes de l'UE apportent une valeur ajoutée et si leurs objectifs sont atteints. Ses audits répondront à des préoccupations majeures concernant l'utilisation durable des ressources naturelles, la croissance et l'inclusion, la migration, la sécurité et le développement mondial, le marché unique, l'obligation de rendre compte de l'UE et son efficacité.

Les auditeurs de la Cour prévoient d'évaluer la mise en œuvre du programme de relocalisation d'urgence des réfugiés et les dispositifs de contrôle aux frontières, ainsi que d'analyser la politique de défense naissante de l'UE. Ils entendent également apprécier l'efficacité des soins de santé transfrontaliers, mettre en évidence les problèmes liés à l'approche de l'UE en matière de mesure des émissions des véhicules et examiner si les politiques climatique et énergétique de l'UE prévoient des critères écologiques pour la sélection des investissements à réaliser. Leurs priorités d'audit donneront également lieu à des activités concernant, entre autres, les pesticides, les investissements dans le réseau routier reliant les régions européennes, les financements de l'UE dans le domaine culturel et les aides d'État en faveur des banques.

«Nous examinerons tous ces domaines pour déterminer si l'UE tient ou non ses promesses», a déclaré Klaus-Heiner Lehne, le président de la Cour des comptes européenne. «Cela nous permettra de continuer à procurer aux citoyens de l'Union et à nos partenaires institutionnels, tant au niveau de l'UE que dans les États membres, des rapports indépendants et objectifs sur des questions essentielles pour l'avenir de l'Union européenne, en soulignant ce qui fonctionne bien et en attirant l'attention sur ce qui fonctionne moins bien.»

La publication de ce programme de travail intervient à un moment important pour l'UE, avec, en toile de fond, la négociation de son futur plan de dépenses à long terme, pour les années 2021

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du programme de travail de la Cour des comptes européenne pour 2019.

Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu

@EUAuditors

eca.europa.eu

à 2027, qui devra être adopté d'ici la fin 2019. L'année prochaine sera également marquée par le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, ainsi que par l'élection d'un nouveau Parlement européen et la désignation d'une nouvelle Commission.

Le programme fournit davantage d'informations sur les quelque 35 rapports spéciaux et autres produits d'analyse que la Cour prévoit de publier en 2019. Ces rapports sont principalement le résultat d'audits de la performance, que la Cour sélectionne en se fondant sur son évaluation des principaux risques pour les dépenses de l'UE et pour la mise en œuvre des politiques de cette dernière.

Par ailleurs, la Cour publie chaque année des rapports annuels sur le budget de l'UE, sur les Fonds européens de développement et sur les agences et les entreprises communes de l'Union, et elle émet des avis sur la réglementation nouvelle ou actualisée de l'UE ayant des implications pour la gestion financière.

Remarques à l'intention des journalistes

Le budget annuel de l'UE s'élève à quelque 140 milliards d'euros. Cela représente environ 1 % du revenu national brut de l'ensemble des États membres de l'Union, et 2 % de leurs dépenses publiques cumulées.

En qualité d'auditeur externe indépendant de l'UE, la Cour est tenue de vérifier que les fonds de l'Union sont perçus et dépensés conformément aux règles, qu'ils sont correctement comptabilisés et qu'ils permettent d'atteindre de manière efficace et efficiente les résultats recherchés. Ses rapports et ses opinions d'audit constituent un élément essentiel de la chaîne de responsabilité de l'UE et aident les citoyens à mieux comprendre comment l'Union et ses États membres répondent aux défis présents et à venir.

Le programme de travail 2019 est disponible sur le site web de la Cour (eca.europa.eu) dans 23 langues de l'UE.